

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

2 MARS 1999

PROJET DE DECRET

ORGANISANT LE SPORT EN COMMUNAUTE FRANÇAISE (1)

AMENDEMENT

DEPOSE EN COMMISSION
PAR MME SALMON-VERBAYST ET CONSORTS

(1) Voir Doc. n° 273 (1998-1999) nos 1 à 51.

Amendement n° 121

A l'article 39, 2°, remplacer les mots « et 14° » par les mots « , 14° et 25° ».

Justification

Il convient de soumettre l'association du sport dans l'enseignement supérieur aux dispositions relatives à la sécurité de ses membres.

A.-M. SALMON-VERBAYST.
Ch. BERTOUILLE.
D. COGELS-LE GRELLE.
Ch. MASSY.
M. YERNA.
M. CHERON.
M. BARBEAUX.
D. VAN EYLL.